ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

D.I.L.A
CN=DILA - SIGNATURE-03,OU=000-2 13000918600011,O=DILA-,C=FR
75015 Paris
2015-06-26 15:37:04

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01.40.58.75.00
Annonces.....01.40.58.77.56
Accueil commercial....01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Associations syndicales de propriétaires

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 1922 - page 3170

95 - Val-d'Oise

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Sarcelles.
COMITE DE VILLAGE IGHIL MAL MELLOUL.
Objet : gérer l'entraide des immigrés vivant en France originaires des villages d'Ighil Mal et de Melloul dans la commune de Ait Zmenzer Tizi Ouzou Algérie.
Siège social : 21, avenue du Général de Gaulle, 95350 Saint-Brice-sous-Forêt.
Date de la déclaration : 15 juin 2015.